



1 Conseil National des Personnes Accueillies/Accompagnées
13 Conseils Régionaux des Personnes Accueillies/Accompagnées

**SYNTHESE DES RECITS DE CONFINEMENT, QUESTIONS ET PRECONISATIONS
DU 22 AVRIL AU 12 MAI**

« C'est important le lien social , c'est ça qui nous permet de tenir »

Un sentiment d'isolement de plus en plus insupportable avec la prolongation du confinement

- **De nombreux témoignages font état d'une prolongation de confinement mal vécue :** des journées longues et ennuyeuses, des journées sans but... perte de motivation. Des contacts sociaux qui manquent et que le téléphone ou le numérique peinent à remplacer. Absence de lieux de rencontres pour pouvoir discuter. Plus de relations avec le voisinage...*ça nous manque les réunions CRPA*
- Plusieurs témoignages d'activités à distance mises en place par les établissements (relaxation en ligne, gazette hebdomadaire, cours de français à distance parents enfants et bénévoles...) mais qui ne pallient plus dans la durée , au sentiment d'enfermement.

Créer des plates formes numériques de type Facebook pour créer un réseau d'échanges local (quartier, ville, village) pour les personnes isolées. Ce projet pourrait être porté par les centres sociaux et les maisons de quartier.

« ça manquait déjà toujours de lien social »

Un confinement qui révèle et renforce des problèmes antérieurs

- *En fait, depuis ce confinement, je me rends compte que je suis vraiment seule dans mon quotidien avec des tonnes de papier qui arrivent et personne pour m'aider »* : 2 témoignages de personnes âgées isolées en logement démunies et ne sachant pas à qui s'adresser.
- Des personnes sans domicile totalement abandonnées : Aucun contact avec des associations, aucune informations. Le *squat des oubliés* (personnes sans hébergement avec leurs chiens)

- **Insalubrité et logement indigne H 24** : Deux témoignages d'habitat indigne rendu invivable du fait du confinement (plus d'accès aux bain douche, lire avec une lampe de poche, impossible de s'évader à l'extérieur). Plus de possibilité d'accéder à l'eau pour les personnes vivant dans leur véhicule.
- **Un maintien très « light » des relations avec les professionnels dans deux pensions de famille** : Insuffisance de temps de permanences physiques ou permanences inutiles car les professionnels ne voient pas les résidents. Informations insuffisantes sur les dispositions de maintien des droits, sur l'organisation post confinement. Ce défaut de présence réelle favorise le non-respect des règles et les conflits entre résidents.
- **Des organisations qui génèrent des tensions et des violences** : Un témoignage ou le passage en hébergement H 24 pour cause de confinement est inadapté aux locaux et équipements (*ça déborde. C'est une poudrière*) Personnel présent insuffisant. Pas de WI FI et plus de salle TV. 1H30 de queue au réfectoire pour manger seul et en 10 minutes. Du matériel (radios, livres...) qui n'arrive pas. Pas d'informations sur les dispositions de maintien des droits. Des règles drastiques antérieures au confinement (non-respect des horaires de sorties 8H 17H = 3 jours d'exclusion même en période de confinement) Les personnes s'isolent encore plus pour se protéger des autres.
- **Campements** : On ne parle pas des conditions de vie en campement dans les médias. Les associations doivent se battre contre les services de l'Etat pour y intervenir.

Le CNPA et les CRPA se battent depuis leur création pour que les personnes accueillies soient respectées par les structures qui les accueillent et traitées sans jugement comme des personnes « normales » et responsables. Nous n'avons eu aucun témoignage où les personnes accueillies ont été associées par les équipes à l'organisation du confinement du lieu où ils vivent. Et nous constatons qu'il y a encore beaucoup de pratiques infantilisantes et qui ne prennent pas en compte les besoins et l'avis des personnes dans le secteur AHI.

Encore plusieurs témoignages de stigmatisation

- Une personne à la rue verbalisée faute d'attestation
- Une personne délogée par la police de l'endroit où elle faisait la manche
- Un CCAS qui refuse de donner des tickets services aux personnes sans papier
- Une municipalité qui coupe l'électricité d'un squat occupé par des SDF qui n'ont pas de solution de confinement à cause de leurs chiens.

Les mairies ne doivent pas mettre des règles plus restrictives que l'Etat qui leurs donne des tickets services à distribuer à la population. Quelles solutions d'hébergement et d'accès à l'hygiène en période de COVID pour des personnes accompagnées de chiens ? Ne peut on pas mettre des points d'accueil hygiène adaptés ?

Accès aux soins et aux équipements barrière

- **Des pratiques très différentes selon les établissements concernant la fourniture aux personnes accueillies en équipements barrière :** Un CHRS distribue systématiquement des kits sanitaires aux personnes accueillies. Dans un autre CHRS, un ménage se partage un masque pour toute la famille. Certains établissements ne semblent pas concernés par ce problème et les personnes se débrouillent comme ils peuvent : Un pension de famille n'a même pas inscrit les résidents auprès de la mairie pour qu'ils aient des masques gratuits.

Si les mairies sont chargées de distribuer massivement des masques, il faut que les personnes les plus exclues, sans domiciliation, à la rue, puissent y accéder. Nous proposons d'intégrer la distribution de masques aux maraudes, en expliquant aux personnes comment les utiliser. Cette action est en cours de réalisation par le CRPA Occitanie.

- **Un témoignage d'une personne en CSAPA** où les médecins doivent s'occuper prioritairement des personnes COVID au détriment des personnes qu'elles suivent habituellement (référénts sociaux indisponibles et médecins surchargés) Ce qui était refusé jusqu'ici aux personnes accueillies : consultation et suivi médical global, généraliste et maintenant fait pour des personnes COVID avec tout le matériel qu'il faut.

Les personnes souffrant d'addiction doivent pouvoir avoir un suivi médical global dans le même service qui les accompagne pour leur problème d'addiction. Elles ont souvent des problèmes d'accès aux soins et c'est très difficile pour elle d'avoir une consultation avec un médecin de ville surtout si elles sont à la rue. Si ce suivi est possible pour les personnes atteintes de COVID, il doit être possible à l'avenir pour le public habituellement accompagné par ces structures.

Accroissement des situations de pauvreté

- Plus d'accès aux vestiaires : Un témoignage d'une personne qui n'a plus de chaussures utilisables.
- Moins d'aides alimentaires qu'avant le confinement : Une personne dit qu'elle a perdu 20 euros par mois et qu'elle est obligée d'acheter plus cher dans des grandes surfaces car les épiceries sociales sont fermées.
- Grosse augmentation des prix sur les fruits et légumes. Accès aux jardins familiaux interdit alors que ce sont des espaces privés et qu'il permettent de cultiver des fruits

et légumes. Une expérience positive : Un Chantier d'insertion professionnelle dans le maraichage s'est reconverti dans la distribution alimentaire avec le soutien d'un CCAS.

Qu'on ne se contente plus de voir de plus en plus de personnes se diriger vers les restos du cœur pour survivre. N'oublions pas que la totalité de l'argent que reçoit une personne au RSA retourne dans l'économie réelle. Il est temps de réévaluer à la hausse le RSA et qu'aucun des minimas sociaux ne soit inférieur au seuil de pauvreté.

Accès aux droits et aux prestations

Une augmentation des témoignages de ruptures de prestations. Les dispositions de « trêve administrative » ne fonctionnent pas partout. Cela concerne la CAF et la CPAM. Impossibilité de joindre les services au téléphone car les lignes sont saturées et l'accueil physique n'est plus assuré.

« En tout cas ce qui est sur c'est qu'ils vont nous mettre dehors dès que c'est la fin du COVID »

Déconfinement

- Beaucoup de craintes exprimées sur l'après confinement : Crainte d'être remis dans la rue. Crainte de ne plus pouvoir tenir un rythme de travail. Crainte de sortir de nouveau avec le virus qui est toujours là. Crainte de devoir l'affronter seul, du *chacun pour soi dans le déconfinement*.
- Plusieurs témoignages d'incertitudes ou de manque d'informations sur l'organisation du déconfinement dans les établissements. *Est-ce que notre parole va être prise en compte ?*

Nous demandons la fin de la gestion saisonnière des hébergements. La loi DALO doit être appliquée et plus personne ne doit être mis à la rue au 31 mars , au 30 mai ou au 10 juillet. Les solutions d'hébergement doivent toutes être stables et pérennes.

Nous demandons également plus de transparence des SIAO. La majorité d'entre eux refusent d'intégrer les délégués CRPA alors que leur participation dans ces instances est prévue par la loi et le décret.

« A la veille du déconfinement, je me dis que le déconfinement n'est pas terminé pour moi : D'autres confinements continueront d'exister dans ma vie : les confinements dans la précarité, le chômage, les nuisances sonores... »

Quel monde d'après ?

- *« je souhaite qu'on remette la liberté, l'égalité et la fraternité au sens propre du terme mais pas au fronton des mairies mais au fronton du cœur »**
- *« Un projet national plus solidaire et écologique »*
- *« Réharmoniser notre économie afin qu'il y ait moins de laissés pour compte »*
- *Il ne faudrait pas que l'obligation exceptionnelle de plus travailler devienne la norme.*

Protéger prioritairement les personnes âgées et les personnes vulnérables : beaucoup de personnes sous tutelles ont été abandonnées et livrées à elles-mêmes pendant le confinement. **Beaucoup de personnes âgées sont touchées par la précarité.** 8 personnes qui ont témoigné sur la plate-forme indiquent qu'elles ont plus de 60 ans sans compter les résidents des pension de famille qui ont également pour certains plus de 60 ans.

Quel avenir pour les personnes sans titre de séjour ou avec des titres précaires ?

Ces personnes sont là souvent depuis plusieurs années. Beaucoup ont des compétences et travaillent déjà au noir en se faisant exploiter. Elles ne demandent qu'à travailler. **Il n'est pas question d'en faire une nouvelle main d'œuvre encore moins chère et plus mal payée mais de leurs permettre de vivre dignement et de s'insérer.**

Comme nous l'avons déjà dit **les personnes qui ont des titres de séjour risquent d'être en grande difficultés** du fait du retard dans de traitement de renouvellement de leurs papiers qui risque de suspendre leurs allocations ou du refus de renouveler leurs titres car elles n'ont pas pu travaillé durant le confinement... Beaucoup de ces familles vivent en France et sont intégrées depuis de nombreuses années.